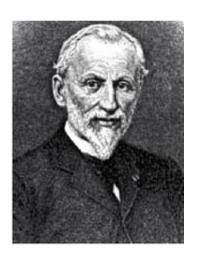


## Le square du 11 novembre, un jardin de mémoires

La première école communale de filles a été aménagée en 1880 dans une propriété située à l'angle de la rue de Paris (1) et de la rue de la Gargouille (2). Sur ce même emplacement on a construit également une école maternelle. C'est l'école Edme Lavarenne, aujourd'hui désaffectée. Au début du  $20^{\rm ème}$  siècle, la municipalité décide « la reconstruction sur de nouveaux emplacements des écoles de filles et maternelle, qui ne répondent plus aux besoins d'hygiène, de salubrité et de confort moderne », sans compter l'exiguïté des locaux, en raison d'un nombre toujours croissant d'élèves.

En 1911, l'architecte municipal Fernand Boussard est chargé de dresser un projet de construction d'école de filles sur un terrain situé entre les rues du 14 juillet et de Cours (3) et appartenant au botaniste Edouard Bornet.

Né à Guérigny le 2 septembre 1828, Edouard Bornet est très tôt attiré par la botanique et s'initie à la mycologie. Il travaille pendant 23 ans avec Gustave Thuret, dont les recherches sur la reproduction des algues font autorité. Après le décès de Thuret en 1875, il publie leurs recherches sur la fécondation des algues floridées et sur la détermination de la nature des lichens. Admis en 1886 à l'Académie des sciences, section botanique, il décède à Paris le 18 décembre 1911



27. quai de la bournelle.

Signature autographe et portrait d'Edouard Bornet

Le projet est approuvé par l'inspecteur d'académie de la Nièvre le 12 février 1912. La Ville de Cosne peut dès lors acquérir la propriété Bornet. L'acte de vente est signé le 30 juillet 1914, devant Me Piétresson de Saint-Aubin, notaire à Cosne.

Descriptif de la propriété Bornet d'après l'acte notarié du 30 juillet 1914 Une propriété située à Cosne, entre la rue de Cours et la rue du Quatorze Juillet, comprenant :

1º Un corps de bâtiment placé sur la rue de Cours, n° 34, ancien. n° 26, comprenant rez-de-chaussée et premier étage, une grange et un cellier;

2º Un autre corps de bâtiment situé en face du précédent, dont il est séparé par le jardin ci après, composé d'une chambre à lessive, d'un petit magasin à la suite, d'un grenier au-dessus du tout et enfin d'un petit espace de terrain ou cour se trouvant entre les bâtiments et le ruisseau de la Fontaine Saint-Laurent;

Fait partie de ce bâtiment et par conséquent se trouve compris en la présente vente une petite maison composée d'une seule chambre à cheminée, d'un grenier au-dessus et d'une cour devant, provenant de l'acquisition Huchet;

3. Un lavoir couvert au bord du ruisseau;

4° Et un grand jardin d'une contenance d'environ vingt et-un ares, d'après les titres, situés derrière les dits bâtiments et à côté d'eux et se prolongeant jusqu'à la rue du Quatorze Juillet sur laquelle il a une largeur de vingt-huit mètres vingt centimètres, d'après les titres. L'adjudication des travaux de l'école est fixée au dimanche 2 août 1914. Hélas, le déclenchement de la guerre entraîne l'ajournement du projet, ainsi que l'explique le maire dans une lettre au directeur du Crédit foncier, datée du 13 mai 1919 :

« Le 2 août 1914, jour de la mobilisation, devait avoir lieu la mise en adjudication des maisons d'école... Naturellement tout a été remis et par suite de l'augmentation considérable du prix des matières, je ne sais à quelle époque pourront maintenant commencer ces constructions ; mais les terrains sur lesquels elles devaient être édifiées ont été acquis et les actes de cession approuvées ; nous ne pouvons donc nous refuser plus longtemps à en payer la valeur à leurs anciens propriétaires. »

Le 8 février 1920, le conseil municipal enterre définitivement le projet d'école de filles et se résout à restaurer les locaux de l'école Edme Lavarenne :

Ofue dans ses conditions, les forces financies de
la Pille de Colne, déjà sinquelièrement obèrecs parces
divers ventes et aefast se permettent par de donner
Quite à de pareils projet qui couteraint aujourd
fui quatre fois plus, c'est à die plus d'un million
et entramerait la ruine de la Pille et son enabement,
sous le poids des charges pendant 40 années;
En conse quence, le Conseil punicipal decide,
à l'unasimile d'abandonner les projeté oneiens
concernant les evoles, convers en 1911 1912 1913 dont
la realisation derait mineude; met fin à soud pour
parlert engages à u sujet avant quene; charge
ide by the a six of the six of th

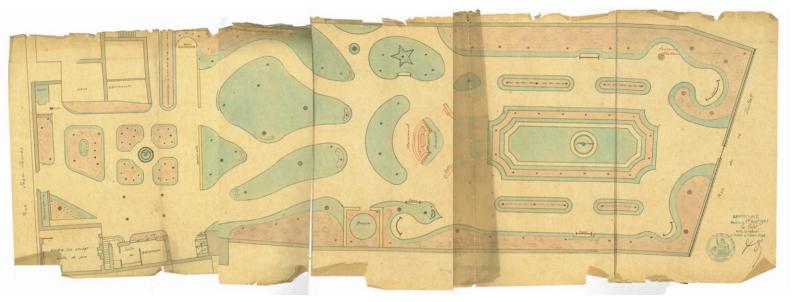
Extraits de la délibération du 8 février 1920

Au cours de la même séance, le conseil municipal « décide que le terrain Bornet sera affecté à un jardin public au milieu duquel s'élèvera prochainement le monument que la population de Cosne élèvera à la gloire de nos soldats « Morts pour la Patrie » pendant la grande guerre 1914-1918. »

Lors de son acquisition, le jardin était déjà bien arboré : « M Bornet, botaniste éminent, ... y avait importé des essences rares et des arbres exotiques, parmi lesquels un saule pleureur provenant du tombeau de Napoléon  $1^{er}$  à Sainte-Hélène. (4) ».

Il est néanmoins réaménagé : « La plupart de ces arbres subsistent encore, mais la Ville a dû compléter l'aménagement en square public par la plantation de nombreux arbres et arbustes qui paraissent, à l'heure actuelle, d'une belle venue. Le jardin compte maintenant 80 arbres à haute tige et environ 500 arbustes. »

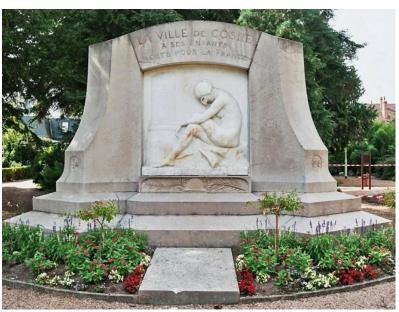
« Le square est divisé en un jardin français donnant sur la rue du 14 juillet et un jardin anglais, séparés par un rond-point central de 10 mètres de diamètre... Un bassin avec jet d'eau se trouve au milieu du jardin français... Une pièce d'eau constante a été entourée d'une balustrade en pierre, semblable à celle formant fond dans le jardin anglais... Cinq bancs de jardin fixes et amovibles ainsi qu'un banc en pierre ont été placés en différents endroits. L'aménagement complet exigera environ douze bancs.»



Plan du square, 1923

Le 30 octobre 1921, sur proposition de Claude Goujat, ancien maire et président du Comité de patronage pour l'érection du monument du souvenir, le jardin Bornet est baptisé square du 14 juillet.

Reste à choisir l'artiste qui réalisera le monument. Le 2 juillet 1922, le choix du Comité du patronage se porte sur Emile Fernand-Dubois (5): « l'œuvre de cet artiste, « La douleur », a valu à son auteur la Médaille d'or du salon de cette année. ». C'est la Cosnoise Lucie Perrol qui avait servi de modèle à l'artiste.



« La douleur », œuvre d'Emile Fernand-Dubois

## Habitants de la Ville de Cosne

Chers et honorés concitoyens, Un trop grand nombre des nôtres ont fait le sacrifice de leur vie, pendant la grande guerre, pour la défense du Droit et la cause de l'Humanité.

Nous voulons perpétuer leur mémoire en leur élevant un monument digne de leur vaillance. Nous faisons appel à tous, sans distinction de parti et de religion, pour attéindre ce but; que ceux qui n'ont point encore apporté leur obole à l'édifice qui se dressera, incessamment, dans le plus beau jardin public de Cosne, songent à accomplir leur devoir. Bientôt, il sera trop tard! Déjà, près de dix neuf mille francs ont été souscrits et personne ne doute, à Cosne, que la somme de trente mille francs qui sera nécessaire pour ce monument de gloire sera recueillie avant la fin de cette année.

En honorant nos morts, nous comprenons dans notre hommage de reconnaissance et de respect nos frères d'armes de l'arrondissement et de notre regrettée garnison qui mérita une place d'honneur avant de disparaître.

Vive Cosne! Vive la France! Vive la République!

Claude GOUJAT, Maire, ancien Député, Membre du Comité de Patronage.

Nota. — Mercredi 14 juillet, à 4 h. de l'après-midi, réunion, à l'hôtel de ville, du comité de patronage pour l'érection du Monument du Souvenir.

Prière à tous les membres du comité d'assister à cette réunion.

Nous rappelons que M. Perreau, directeur d'école publique retraité, rue des Jardins, est trésorier du comité de patronage.

Appel à souscription publique du Comité de patronage

Le monument est officiellement inauguré le 14 octobre 1923, sous la présidence du préfet de la Nièvre et en présence des autorités civiles et militaires.

## Chers Concitoyens,

La Ville de Cosne inaugurera le DIMANCHE 14 OCTOBRE, à 2 h., le Monament élevé par souscription publique à la mémoire de ses glorieux Enfants morts pour la France, de 1914 à 1918.

Cette journée du Recueillement et du Souvenir groupera, sans distinction de parti ni de religion, toute la population qui se fera un devoir de défiler devant le Monument de « LA DOULEUR », érigé au Square du 14-Juillet, qui perpétuera la mémoire de nos Enfants qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la défense de la Patrie.

Dans cette journée de Deuil et de Souvenir, aucun geste, aucune parole de discorde, ne peuvent être proférés. Tous, soyons unis autour de notre Drapeau pour le bien de notre Pays et la grandeur de la France!

Extrait de l'affiche annonçant la cérémonie d'inauguration

Le square est ouvert au public à compter du 18 octobre suivant et *« placé sous la sauvegarde des bons citoyens. »* 100 ans après sa mort, l'âme d'Edouard Bornet est toujours présente dans les allées de ce jardin ombragé d'arbres « remarquables »...



Le square du 14 juillet et le monument aux morts



Portrait de Fernand-Dubois Collections du Musée de la Loire

- (1) rue du maréchal Leclerc
- (2) rue Edme Lavarenne
- (3) rue Jean Jaurès
- (4) pour consulter le guide des arbres remarquables de Cosne :

http://www.mairie-cosnesurloire.fr/infos-pratiques/agenda-21/publications.html

(5) Ce sculpteur est bien connu à Cosne puisqu'il avait déjà érigé en 1906 le Monument à la gloire de la République, en haut du boulevard du même nom, puis le Monument à la mémoire des enfants de l'arrondissement de Cosne morts pour la Patrie, élevé en 1908 au cimetière Saint-Agnan. Son fonds d'atelier est conservé au musée de la Loire de Cosne, dont il fut le conservateur à partir de 1921.

## Sources Archives municipales de Cosne :

- 1 D 27 à 1 D 29 Registres des délibérations du conseil municipal, 1905-1921
- 2 D 26 Registre des arrêtés du maire, 1907-1926
- 1 M 46 Construction et inauguration du monument aux morts, 1919-1923
- 4 M 26 Projet de construction d'une école de filles rue du 14 juillet, 1910-1919
- 1 O 167 Création et réglementation du square du 14 juillet, 1920-1932